

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est **Monsieur Pierre FLOOR**
Demeurant à 2040 – ANVERS, De Deyserhoeve, 71

Le terrain concerné est situé à **EREZEE, rue du Thier (lot 3 lotissement ROOVERS)**
Et cadastré 1ère Division section B n° 129M

Le projet consiste en la construction d'une maison d'habitation unifamiliale
Et présente les caractéristiques suivantes (2) :

Art. R.IV.40-2 §1^{er}, 2° : la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de 4 mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions.

Art. D.IV.5 – Avec écart aux prescriptions urbanistiques du permis de lotir « ROOVERS » autorisé le 20 janvier 1976 :

- Art. 3 – Implantation : non respect du front de bâtisse obligatoire
- Art. 5 – Gabarit : réalisation d'un dépassant de toiture en façade droite
- Art. 6 – 6) Couleur : corniches en bois de ton chêne naturel

Le dossier peut être consulté tous les jours ouvrables de 09h00 à 12h00 à l'adresse suivante :

Administration communale d'EREZEE, Service Urbanisme, rue des Combattants, 15 à 6997 – EREZEE.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme, rue des Combattants, 15 à 6997 – EREZEE.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 21 février 2019 au 13 mars 2019 au Collège communal

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale, rue des Combattants, 15 à 6997 – EREZEE.
- Par télécopie au numéro 086/320.923

L'enveloppe ou la télécopie portera la mention : Annonce de projet « dossier demande de permis d'urbanisme FLOOR ».

Affiché à EREZEE, le 06 février 2019